PERMIS A2

HORAIRES DES COURS THÉORIQUES ETM

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie à votre rythme, en distanciel à l'aide du livre de code moto, ainsi que du "pass-code internet".

Il n'y a pas de cours de code moto en salle.

MODALITÉ DES HEURES DE CONDUITE

En règle générale, les heures de conduite pourront commencer après obtention de l'examen du code (EtM),

et lorsque l'évaluation de conduite aura été faite.

Les heures de conduite ont lieu du lundi au samedi (de 8h à 18h, sauf le samedi 15h) sur la piste moto, avenue de la coopération à Loudun (86).

Pour fixer des heures de conduite, les élèves voient directement auprès de leur moniteur avant ou après leur leçon. Ils peuvent également contacter le moniteur par sms, ou téléphone.

Si l'élève était amené à déplacer ou annuler une heure de conduite, il doit le faire 48h avant pour permettre au moniteur de le remplacer par un autre élève. Sinon, les heures seront dues.